

## Communiqué de presse

(Source : Service de l'environnement, de la voirie et des réseaux, Arrondissement Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles-Montréal-Est)

### **Une première à Montréal - Panneaux solaires et éolienne alimentent le nouvel éco-centre Rivière-des-Prairies**

**Montréal, le 9 octobre 2003** - [Le réseau des éco-centres de la Ville de Montréal](#) constitue un véritable laboratoire d'expérimentation et de démonstration de technologies environnementales de pointe. Le nouvel éco-centre de Rivière-des-Prairies, qui a officiellement été inauguré ce matin, consacre cette vocation. Madame Chantal Gagnon, Directrice de l'environnement au Service de l'environnement, de la voirie et des réseaux, en a fait la démonstration en présence de messieurs Cosmo Maciocia, président de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles—Montréal-Est, et Alan DeSousa, responsable du développement durable au sein du comité exécutif de la ville de Montréal.

Des capteurs solaires installés sur le toit du pavillon d'accueil et une éolienne installée au sommet d'une tour d'une dizaine de mètres fourniront l'essentiel de l'énergie requise pour les opérations de l'éco-centre. Relié au réseau d'Hydro-Québec, ce dispositif pourra bien sûr s'y alimenter en période de grande consommation. Mais, et c'est cela qui constitue la plus grande innovation, la connexion fonctionnera dans les deux sens. Lorsque l'énergie produite par l'éco-centre sera supérieure à ses propres besoins, il agira comme mini-centrale et transmettra le surplus de sa production sur le réseau d'Hydro-Québec.

Rappelons que l'implantation d'un réseau d'éco-centres traduit le souci des Montréalais de contribuer positivement à l'atteinte des objectifs de la politique québécoise de gestion des matières résiduelles. L'éco-centre Rivière-des-Prairies, situé dans le quartier du même nom de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles—Montréal-Est est le sixième à ouvrir ses portes.

« Ce nouvel équipement municipal était très attendu par la population. Il permettra aux citoyens de l'Est de Montréal et aux montréalais voisins de l'arrondissement, de participer activement aux efforts de récupération et surtout de mise en valeur d'une foule de matières traditionnellement acheminées vers les sites d'enfouissement » a déclaré le président de l'arrondissement, Cosmo Maciocia. « En effet, en apportant à l'éco-centre des objets trop encombrants ou des matières trop dangereuses pour être déposées dans les collectes régulières, les usagers des éco-centres contribuent directement à augmenter le taux de réemploi d'objets toujours en bon état et le taux de recyclage d'une multitude d'autres produits. »

Monsieur Alan DeSousa inscrit l'émergence de ce nouvel éco-centre dans la foulée des initiatives soutenues par la Ville pour faire de Montréal un modèle de développement durable. Plusieurs des personnes présentes à l'événement comptaient d'ailleurs parmi les signataires de la Déclaration de principe de la collectivité montréalaise en matière de développement durable la semaine précédente à l'hôtel de ville. Pour monsieur DeSousa la Ville se doit, en vertu de cette Déclaration de donner l'exemple et c'est ce qu'elle fait « la gestion responsable des matières résiduelles est un dossier de pointe et Montréal entend mettre tout en œuvre pour convaincre ses partenaires municipaux de la CMM de jouer d'audace pour rencontrer les objectifs de la politique québécoise. La multiplication de ce type d'installation devrait faire partie du plan pour y arriver » a conclu monsieur DeSousa.

(Source : Service de l'environnement, de la voirie et des réseaux, Arrondissement Rivière-des-Prairies, Pointe-aux-Trembles-Montréal-Est)

-30-

Soyez leader, devenez [innovateur en énergie verte](#)